



RAPPORT DU TRESORIER

A L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 EN DISTANCIEL

Les comptes de l'année 2020 et le budget de l'année 2021 qui ont été arrêtés par le Conseil Syndical en date du 25/02/2021 et qui vous sont communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants.

Ils sont présentés dans des formes légèrement modifiées par rapport à l'année précédente :

- indication des reports de crédits non utilisés en 2020 réaffectés à l'année 2021
- utilisation des réserves pour des dépenses exceptionnelles définies comme « hors budget de fonctionnement ».

I. **LES RESULTATS 2020**

Les résultats se décomposent en 3 groupes :

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un excédent de 24 248,49 €,
- l'Union, à laquelle nous reversons l'intégralité des cotisations appelées, présente un résultat à 0,
- la Télédistribution présente un résultat positif de 931.03 €.

Concernant l'activité principale, le résultat doit être analysé comme suit :

LES CHARGES 2020

- Rubrique **Espaces verts** : les dépenses globales allouées sont supérieures aux prévisions à hauteur de 4300€, principalement causées par l'excellent travail réalisé sur nos massifs qui en avaient bien besoin.
- Rubrique **Voirie - Réseaux** : Le poste est largement positif, les travaux de voirie n'ont pu avoir lieu avant la fin de l'année et ont été reportés à l'année 2021 : d'où 23 000 € de crédit reporté.
- Pas de travaux sur nos chemins piétonniers
- A l'inverse, nous n'avons pas prévu le remplacement de nos panneaux de signalisation alors qu'ils ont eu lieu pour un montant de 4224 €
- La rubrique « **Autres** » comprend les études de la commission d'architecture qui devait réaliser un nouveau document de conseils architecturaux ; cette réalisation est reportée à l'année 2021. Les dépenses de sécurité, comprenant les rondes sécurité de Torann sont contenues dans le budget alloué.
- La rubrique Frais de fonctionnement de l'ASL dégage une sous consommation de 4442 €. Les assemblées et réunions n'ayant pu avoir lieu en présentiel du fait de la crise sanitaire.
- Les Impôts fonciers sont stables à 6812€.
- La **Télédistribution** : Elle a représenté une dépense globale de 2748,97 €

Pour 3680 € de recettes de cotisations soit un excédent de 931 €.



LES PRODUITS 2020

Les cotisations représentent l'essentiel de nos recettes : 102190€ (550€ x 185.8 parts).

- A cela s'ajoutent :
 - Les frais de mutation des lots (750€)
 - Les produits financiers (762.25€)

LE BILAN 2020

- A l'ACTIF, l'ACTIF IMMOBILISE comprend le réseau de télédistribution en valeur d'acquisition moins la totalité de l'amortissement sur les 5 années.
- Dans l'ACTIF CIRCULANT :
 - figurent les cotisations restantes dues au 31 décembre. Cette année, cette somme est négative du fait d'un trop payé.
 - figurent également les placements très sécurisés (413 015) et les disponibilités en banque (33 421)
- Au PASSIF, les CAPITAUX PROPRES de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves » destinées à financer les travaux de tous genres, celles-ci ont baissé du montant des travaux à la mare aux canards. Elles représentent désormais 442 396,69 € dont la réserve affectée à la « Provision pour gros travaux » de 147 104.52 €.
- La proposition soumise à l'Assemblée générale sera d'affecter les résultats de la manière suivante :
 - Au titre d'ASLB5, le Résultat positif de 24 248.49 € en report de crédit (ASLB5) comme indiqué précédemment.
 - Au titre de la Télédistribution, l'excédent de 931.032 € dans les Excédents antérieurs (Télédist.)

II. **LE BUDGET 2021**

LES CHARGES 2021

En matière de dépenses de l'ASLB5 :

- Un budget **des espaces verts** 57 825 €
Notons que la ligne « tontes » intègre désormais l'entretien, entre autres le nettoyage des fils d'eaux. Les autres postes sont stables.
- la **voierie-réseaux** comprend les travaux qui n'ont pu être réalisés en 2020 soit 23000 € repris en report de crédit + 3500€ financés par cotisations
 - Etudes voirie : il s'agit, avant de lancer de gros travaux de rénovation de chaussée, de faire un état des lieux précis. Le coût de cette étude est estimé à 15 000 € pris sur les réserves.
 - L'entretien des chemins piétonniers est estimé à 2 000 € ; La signalisation, encore à améliorer, 3 000 €
- Dans la rubrique « **Autres** » : des **frais d'études « Architectes**» pour la mise à niveau du livret « j'habite Brigade » par la commission d'architecture 3000€ ,



Un budget **Sécurité** de 3 000 € pour le projet d'installation de caméras pris sur les réserves + 3 000 € de supplément de frais divers dont une partie « rondes » allégée.

- Des **frais de fonctionnement** ont été réduits à 8 700 € en fonction du vécu de l'année 2020 avec un montant plus important consacré aux honoraires de 5 000 € principalement pour consultations d'avocats
- Une estimation de **l'impôt foncier** à 6850€.

LES RECETTES 2021

- Cette nouvelle ventilation des dépenses nous a permis de diminuer la cotisation. Elle passe de 550 à 430 € pour une part. A noter également une augmentation du nombre de parts appelé « coefficient » grâce aux nouveaux venus du 330.
- Il en résulte un montant total de cotisation de 80 410 €
- A ces recettes s'ajoutent : 750 € de frais de dossiers sur vente versés par les notaires, 1800 € de refacturations de travaux de voirie à charge des raquettes, 2000 € d'indemnités pour tournages de films.

Ainsi nous arrivons à un Résultat très proche de 0, ce qui est normal pour une Association : **785 €**

III. **UNION**

La cotisation à l'UNION passe à **35 €** par lot.

IV. **TELEDISTRIBUTION**

Enfin le poste de la Télédistribution, budget isolé de celui de Brigode 5 puisqu'il ne concerne que les 92 habitations connectées et a un fonctionnement indépendant avec son propre fonds de réserves, comprend :

- Une dépense globale de 3000€
- Une cotisation de 40€ par habitation, soit 3680€
- Un résultat positif de 680€

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire.

Vous pouvez aussi consulter tous les documents mis à la disposition de l'Assemblée sur notre site www.brigode5.fr

LE TRESORIER

Patrick VERGOTE

Pour le Conseil Syndical